



Mot de la présidente

CAMPAGNE ÉLECTORALE 2014

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION DE VAUDEUIL (CSQ) PARLE D'ÉDUCATION AVEC LES CANDIDATS DE SOULANGES

Soucieux d'entendre parler davantage des enjeux en éducation, malheureusement très peu présents dans cette campagne électorale, le SERV a tenu un échange électoral avec des représentantes des partis politiques qui ont accepté l'invitation.

Ainsi, Mme Marie-Louise Séguin, candidate du Parti québécois dans Soulanges et Mme Patricia Domingos, candidate du Parti équitable dans Soulanges sont venues discuter avec les personnes déléguées lors de l'assemblée du mois de mars.

Nous tenons à remercier les deux candidates d'être venues nous rencontrer. Nous avons pu les questionner sur les enjeux qui nous concernent directement, soit les services publics et plus particulièrement l'éducation. Cet échange nous a permis de mieux comprendre là où se situent les partis par rapport à nos priorités. Chacune a également pu entendre notre plaidoyer pour faire de l'éducation un véritable enjeu dans la campagne électorale actuelle. Pour nous, il est clair que l'éducation doit être au cœur des débats, au même titre que la santé et l'économie, car il s'agit d'un investissement primordial pour l'avenir du Québec. Nous déplorons l'absence du candidat de la Coalition avenir Québec qui n'a pas répondu à notre invitation et l'absence des candidats du Parti Libéral et de Québec solidaire qui n'ont pu assister à la rencontre en raison d'autres obligations. »

Les personnes déléguées ont pu aborder de nombreux sujets prioritaires qui les interpellent : les compressions en éducation et les importants besoins de réinvestissement, notamment dans les services aux élèves en difficulté, le financement des écoles privées, l'enseignement de l'anglais intensif et le rôle des syndicats. Il a également été question des propositions des partis sur les différents paliers décisionnels du système scolaire, (commissions scolaires, directions régionales et ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport). Les candidates ont également été questionnées sur la Charte de la laïcité, la candidature de Pierre Karl Péladeau au Parti québécois et la séparation du Québec.

Nous espérons que cette expérience a été profitable pour les personnes déléguées.

Véronique Lefebvre, présidente



Isabelle Gariépy, vice-présidente du SERV, Marie-Louise Séguin, candidate du Parti québécois, Véronique Lefebvre, présidente du SERV, Céline Durand, vice-présidente du SERV, Patricia Domingos, candidate du Parti équitable, Martin Brunet, membre du conseil exécutif du SERV et Julie Lambert, membre du conseil exécutif du SERV



Marie-Louise Séguin, candidate du Parti québécois et Patricia Domingos, candidate du Parti équitable

DANS CE NUMÉRO :

➤ Assurances SSQ - Remboursement	2
➤ CARRA	2
➤ Échelle de traitement	3
➤ Coûts du système de santé	3
➤ Jour de la Terre	4
➤ Livre de Olivier Lavigne Ortiz	4




RÉCLAMEZ SUR LE WEB... en quelques clics

C'est avec enthousiasme que SSQ vous annonce l'arrivée d'un nouveau service pour vous simplifier la vie : **les réclamations Web**. Dès le **3 MARS 2014**, ce service sera disponible pour tous les assurés de votre groupe.

Simple et efficace, les réclamations Web vous permettent d'obtenir vos **remboursements en 48 heures**, d'**éliminer les formulaires, enveloppes et délais postaux!**

Bref, un nouveau service conçu spécialement pour vous faciliter la vie!

Réclamez les frais suivants si vous participez au Régime maladie 2 ou Régime maladie 3 :

- Acupuncteur (maladie 2 et 3)	- Orthophoniste (maladie 2 et 3)
- Certains articles médicaux (maladie 2 et 3)	- Physiothérapeute (maladie 2 et 3)
- Chiropraticien (maladie 2 et 3)	- Podiatre (maladie 2 et 3)
- Examens de la vue, lunettes et lentilles cornéennes (non couverts)	- Podologue (maladie 2 et 3)
- Massothérapeute (maladie 3)	- Services d'aide psychologique (maladie 2 et 3)
- Naturopathe (maladie 3)	- Soins mensuels d'orthodontie (non couverts)

Comment réclamer sur le Web?

Éliminez les formulaires, enveloppes et **délais postaux!**

1 Rendez-vous au ssq.ca et cliquez sur le lien **ACCÈS | assurés** dans la section **Services en ligne**.

2 **Si vous n'êtes pas encore inscrit au site...**

Une fois sur la page d'accueil du site, choisissez la section **Nouvel utilisateur** puis cliquez sur le bouton **Inscription** et suivez les étapes.

N'oubliez pas d'entrer votre **clé d'activation** afin d'accéder à toutes les fonctionnalités du site. Celle-ci se trouve sur votre certificat d'assurance ou encore sur votre dernier relevé de prestations.

3 Pour soumettre une réclamation, cliquez sur le lien **Réclamations en ligne** situé dans la section **Liens rapides**.

4 Cliquez sur **Soumettre une demande de prestations** et suivez les étapes!

Si vous êtes déjà inscrit au site...

Une fois sur la page d'accueil du site, entrez votre code d'utilisateur et votre mot de passe afin d'accéder à la page principale.

Profitez du dépôt direct et du relevé électronique de vos prestations!

Assurez-vous que vous êtes inscrit au service de dépôt direct (disponible sur le site **ACCÈS | assurés**) et vous bénéficierez également du relevé électronique de vos prestations. Une bonne solution pour recevoir votre remboursement plus rapidement et éliminer la paperasse!

Conservez vos reçus originaux!

Lorsque vous effectuez des réclamations Web, veuillez conserver vos reçus originaux pour une période de 12 mois. Des mesures de contrôle ont été mises en place afin de confirmer la validité de certaines réclamations. Ainsi, il est possible que vous ayez à nous faire parvenir vos reçus originaux par la poste.

Des questions?

N'hésitez pas à communiquer avec notre Service à la clientèle au **1 877 651-8080**.

Lors de votre prochaine réclamation... PENSEZ WEB!

MV5946F-J-AC (2014-02)

RELEVÉ DE PARTICIPATION DE LA CARRA

La CARRA vient de publier sur son site Internet l'information sur le nouveau **relevé de participation** qui sera transmis à compter de mai 2014. Il peut y avoir confusion dans les noms des relevés :

- 1. Relevé de participation** : Relevé qui sera **distribué automatiquement**, la CARRA a pour objectif de le distribuer tous les ans. Ce relevé illustre des **projections de rentes** à deux dates de retraite différentes ainsi que la participation (services et cotisations) au régime dans la dernière année. Il s'agit essentiellement du « relevé annuel » qui avait été distribué une seule fois en 2012.
- 2. État de participation** : Il s'agit du relevé qui donne l'**historique** de la participation de la ou du membre (services et salaires) depuis son adhésion au régime. Ce relevé est particulièrement utile pour valider sa participation et analyser si des périodes peuvent être rachetées. Ce relevé est disponible uniquement **sur demande** à la CARRA (1 800-463-5533).

Vous trouverez beaucoup d'information sur le site internet concernant le **relevé de participation** sous « Quand recevrez-vous votre relevé de participation ? », lien internet : www.carra.gouv.qc.ca/fr/publications/releve/releve_participation.htm



ÉCHELLE UNIQUE DE TRAITEMENT ANNUEL APPLICABLE

Échelon	Taux à compter du 141 ^e jour de travail de l'année scolaire 2009-2010	Taux à compter du 31 décembre 2010	Taux à compter du 141 ^e jour de travail de l'année scolaire 2010-2011	Taux à compter du 141 ^e jour de travail de l'année scolaire 2011-2012	Taux à compter du 141 ^e jour de travail de l'année scolaire 2012-2013	Taux à compter du 141 ^e jour de travail de l'année scolaire 2013-2014
1	36 654	36 654	36 929	37 483	38 139	38 902
2	38 015	38 212	38 499	39 076	39 760	40 555
3	39 375	39 837	40 136	40 738	41 451	42 280
4	40 957	41 530	41 841	42 469	43 212	44 076
5	42 713	43 296	43 621	44 275	45 050	45 951
6	44 549	45 136	45 475	46 157	46 965	47 904
7	46 458	47 055	47 408	48 119	48 961	49 940
8	48 454	49 056	49 424	50 165	51 043	52 064
9	50 527	51 141	51 525	52 298	53 213	54 277
10	52 697	53 315	53 715	54 521	55 475	56 585
11	54 955	55 582	55 999	56 839	57 834	58 991
12	57 314	57 945	58 380	59 256	60 293	61 499
13	59 772	60 408	60 861	61 774	62 855	64 112
14	62 331	62 976	63 448	64 400	65 527	66 838
15	65 008	65 653	66 145	67 137	68 312	69 678
16	67 797	68 444	68 957	69 991	71 216	72 640
17	70 704	71 354	71 889	72 967	74 244	75 729

L'enseignante ou l'enseignant se voit attribuer l'échelon correspondant à son expérience, augmenté de :

- 2 échelons dans le cas de celle ou celui dont la scolarité est évaluée à 17 ans ;
- 4 échelons dans le cas de celle ou celui dont la scolarité est évaluée à 18 ans ;
- 6 échelons dans le cas de celle ou celui dont la scolarité est évaluée à 19 ans ou plus sans doctorat de 3^e cycle ;
- 8 échelons dans le cas de celle ou celui dont la scolarité est évaluée à 19 ans ou plus avec doctorat de 3^e cycle.

ENCORE et ENCORE...

Toujours la même chanson qui revient périodiquement sur les tribunes publiques :

Le vieillissement de la population engendre des coûts qui mettent en péril la pérennité de notre système de santé.

Vieux cliché qui a la vie tenace malgré la parution de plusieurs études sur le sujet et qui concluent que le vieillissement de la population n'est pas la cause première de l'augmentation des coûts de santé.

2001: rapport de l'INSTITUT CANADIEN DES ACTUAIRES.

2008: rapport du GROUPE DE TRAVAIL SUR LE FINANCEMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ.

(présidé par Claude Castonguay, ce rapport évalue le vieillissement de la population responsable de 1,3 % de l'augmentation des coûts de la santé.)

2009: rapport du COMITÉ SÉNATORIAL SPÉCIAL POUR LE VIEILLISSEMENT.

2009: parution de: "La valorisation de l'argent renforcé du système canadien de la santé."

(CONSEIL CANADIEN DE LA SANTÉ)

2010: « Tendances des dépenses nationales de santé de 1975 à 2010. »

(INSTITUT CANADIEN D'INFORMATION SUR LA SANTÉ)

De plus, le COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ÉCONOMIE ET LES FINANCES PUBLIQUES en arrive à la conclusion que depuis 10 ans, la croissance des coûts de santé est imputable aux éléments suivants et selon leur importance:

Le coût des médicaments.(11%)

Le budget d'immobilisation. (9%)

La rémunération des médecins.

Les nouvelles technologies.

La consommation accrue des services de santé pour toutes les catégories d'âge.

ENCORE et ENCORE, il nous faut être vigilantes et vigilants et donner l'heure juste à celles et ceux qui aimeraient bien faire des personnes âgées les boucs émissaires de l'augmentation des coûts de santé.

Joël Péloquin



Le jour de la Terre

Le Jour de la Terre à l'école

Vous organisez des activités liées à l'environnement dans votre CPE, école primaire ou école secondaire?

En les inscrivant au calendrier du Jour de la Terre Québec avant le 22 avril de chaque année, vous courez la chance de gagner de nombreux prix dans toutes les régions administratives!

Pratiquement toutes les activités environnementales ayant lieu entre septembre et le 22 avril sont admissibles : corvées de nettoyage, plantations, activités de compostage, de recyclage ou d'éco-design, visites écologiques, etc. Laissez-vous inspirer!



Trousse pour école primaire :

www.jourdelaterre.org/wp-content/uploads/2012/12/Trousse-ecole-primaire_2014.pdf

Pour plus d'information vous pouvez contacter l'organisation du Jour de la terre à l'adresse courriel concours@jourdelaterre.org ou par téléphone au 514 728-0116 ou au 1 800 424-8758.



L'autre côté de la lentille - volume 1 : Le voyage photographique d'un tireur d'élite canadien en Afghanistan.

On ne saurait passer sous silence la parution, à compte d'auteur, de "L'autre côté de la lentille - volume 1 : Le voyage photographique d'un tireur d'élite canadien en Afghanistan."

À travers ses textes et ses photos, le caporal Ortiz nous fait découvrir la vie d'un soldat en mission, la vie quotidienne des afghans et surtout, il nous révèle la beauté de ce pays avec lequel il est tombé en amour.

Originaire de la région, Olivier Lavigne Ortiz est le fils de Ginette Lavigne qui a enseigné plusieurs années à l'école du Papillon-Bleu (Pavillon Sainte-Trinité) à Vaudreuil-Dorion.

Pour de plus amples détails : <http://www.olortiz.com/afg/fr/lelivre.html>

